

Le Master de spécialisation en droit de l'environnement et en droit public immobilier est organisé conjointement par les facultés de droit, avec le support des centres de recherche CEDRE et SERES.

Responsable académique du programme : Delphine Misonne



EN PRATIQUE

Calendrier

Les cours commencent à la mi-septembre et se donnent à raison de 2 à 4 soirs par semaine à Bruxelles, sur le campus Saint-Louis (Bld du Jardin Botanique 43) ainsi que certains samedis matins.

Le programme se répartit sur une année académique et comporte 60 crédits. Une possibilité d'étalement du programme sur deux ans est prévue.



Conditions d'admission

Le programme est accessible aux porteuses et porteurs d'un grade académique de deuxième cycle en droit de 120 crédits, délivré par une université belge. Dans le respect des conditions prévues par la législation de la Communauté française et des directives élaborées par le Conseil du master, le Bureau peut très exceptionnellement déroger à l'exigence précitée lorsque l'étudiante ou l'étudiant peut faire valoir une expérience personnelle et/ou professionnelle qui démontre une très bonne connaissance du droit public belge.

Plus d'informations sur www.uclouvain.be/inscriptions



RENSEIGNEMENTS

ADMISSIONS/INSCRIPTIONS

Service des inscriptions

Tél. : +32 2 211 78 96
inscription-slb@uclouvain.be
www.uclouvain.be/inscriptions



INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME ET SUIVI ADMINISTRATIF

Administration facultaire horaire décalé

Martin Laes
Tél. : +32 2 211 78 04
droit-hd-slb@uclouvain.be

Adresse courrier

UCLouvain - Campus Saint-Louis
Boulevard du Jardin botanique 43
B-1000 Bruxelles

Plus d'informations sur
www.uclouvain.be/horairedecale-stlouis



MASTER DE SPÉCIALISATION EN DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ET DROIT PUBLIC IMMOBILIER

HORAIRE DÉCALÉ

POUR QUI ?

- Des juristes désireux d'acquérir une **spécialisation nouvelle**
- Intéressés par les **questions environnementales**, par l'**aménagement du territoire** et l'**urbanisme**
- Désireux d'aborder l'ensemble de ces aspects de manière **intégrée**
- Curieux d'**affiner leurs connaissances pratiques et théoriques** dans ces matières
- Prêts à développer un raisonnement critique par la réalisation d'un **mémoire de recherche** (TFE)

PÉDAGOGIE

- Cours en petits groupes qui nécessitent une participation active
- Recours aux outils numériques
- Démarche de recherche autonome (TFE)



LES OBJECTIFS DU PROGRAMME

- **Maîtriser** les outils essentiels du droit de l'environnement et du droit public immobilier
- **Connaître** et **comprendre** les textes et régimes essentiels
- **Situer** les enjeux, dans leur rapport au droit et à la société
- **Élargir** son point de vue, de manière critique
- **Opérationnaliser** ses connaissances
- **Être** à la pointe de l'actualité

LES ATOUTS DE LA FORMATION

- **Couvrir le droit de l'environnement**
 - international
 - européen
 - belge, avec un accent particulier sur les régions wallonne et bruxelloise
- **Couvrir le droit public immobilier**
 - droit de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
 - droit administratif des biens
- **Ainsi que les interactions de ces matières avec les autres branches du droit dont elles adoptent certaines techniques** (droit pénal, judiciaire, responsabilité civile, droits de l'homme...)
- **Offre une approche panoramique, à la pointe de l'actualité**
- **Rassemble des enseignantes et enseignants spécialistes, tant universitaires que praticiennes et praticiens**
- **Invite à une réflexion de fond combinée à l'examen de questions d'intérêt pratique**
- **Prévoit de nombreuses possibilités d'échange et d'interaction**

LE CONTENU DU PROGRAMME

TRONC COMMUN

- Fondements de droit international de l'environnement et du cadre de vie — *3 crédits*
- Environnement et cadre de vie dans la Constitution et les Traités européens — *5 crédits*
- Droits procéduraux et protection de l'environnement : accès à l'information, participation du public et évaluation des incidences — *3 crédits*
- Aspects contentieux et droit pénal — *3 crédits*
- Permis d'environnement : prévention et réduction intégrée de la pollution — *3 crédits*
- Politiques sectorielles de l'environnement — *6 crédits*
- Responsabilité civile, droit des assurances et atteintes à l'environnement — *2 crédits*
- Développement territorial et urbanisme — *6 crédits*
- Sol et patrimoine : acquisition, préservation et gestion — *6 crédits*
- Droit de l'énergie (en lien avec l'environnement et le climat) — *3 crédits*

COURS À OPTION

- Environnement et vie économique — *2 crédits*
- Marchés publics — *2 crédits*

TRAVAIL DE FIN D'ÉTUDES

- Travail de fin d'études — *18 crédits*